

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

C A B I N E T

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MC-RP N° 29 et 30 - 2017)

Rémis Fulgance DANDJINOU

Ouagadougou, le 02 août 2017

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 02 août 2017,
en séance ordinaire, de 9 H 00 mn à 14 H 30 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SECURITE

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

Le premier est relatif à un projet de Partenariat public privé (PPP) pour l'exploitation d'un système d'émission de Passeports à puce électronique (e-Passeports) et d'archivage électronique des dossiers.

Le Conseil a marqué son accord pour le choix de **OBERTHUR TECHNOLOGIES SA** comme partenaire privé de l'Etat dans le cadre de cette opération, pour un montant de **sept milliards cent trente-trois millions huit cent soixante-trois mille trois cent trois (7 133 863 303) F CFA**, avec un délai d'exécution de cinq (05) ans.

Le financement est assuré par le partenaire privé de type BOT (Build, Operate and Transfer).

Le remboursement s'effectuera par unité de e-Passeport vendu et selon une clause de répartition entre l'Etat et le partenaire privé.

Le second rapport est relatif à la passation d'un marché par la procédure d'entente directe pour l'acquisition de quarante (40) véhicules d'intervention au profit des Forces de sécurité.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché à la société **CFAO MOTORS BURKINA** pour un montant de **un milliard soixante-quatorze millions cent vingt-cinq mille (1 074 125 000) F CFA TTC**.

Le financement est assuré par le budget de l'Etat, gestion 2017.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Le Conseil a adopté un rapport relatif au Plan d'actions national de lutte contre l'apatridie 2017-2024.

L'apatridie fait référence au cas d'un individu qu'aucun Etat ne considère comme son ressortissant.

Au plan identitaire, l'enjeu pour notre pays est de promouvoir l'intégration des personnes qui courent le risque d'apatridie et de permettre à toute personne, qui le désire, de matérialiser son attachement à la nation burkinabè soit par l'enregistrement à l'état civil pour ceux qui sont nés au Burkina Faso, soit par la naturalisation en ce qui concerne les migrants.

L'adoption de ce rapport permet de doter notre pays d'un Plan d'actions national de lutte contre l'apatridie.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté trois (03) rapports.

Le premier rapport est relatif à la gestion des Comptes d'imputation provisoire (CIP) dans les missions diplomatiques et consulaires du Burkina Faso à l'étranger.

L'utilisation des CIP en dépenses est consécutive à l'insuffisance des crédits budgétaires qui ne permet pas aux missions diplomatiques et consulaires de faire face aux dépenses incompressibles (loyer, scolarité, salaires, assurance, eau, électricité, gaz, autres dépenses).

A la date du 31 décembre 2016, le montant total des opérations imputées dans les CIP était de **neuf milliards deux cent quarante-trois millions trois cent quarante-trois mille cinq cent dix (9 243 343 510) FCFA**.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre les dispositions idoines en vue de l'apurement du portefeuille actuel des CIP et de la dotation conséquente du budget des missions diplomatiques et consulaires pour résoudre de façon définitive les difficultés liées à cette nature de dépense.

Le deuxième rapport concerne une ordonnance portant autorisation de ratification de l'accord de financement **N°6068-BF** conclu à Ouagadougou le 27 juin 2017 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) relatif au deuxième financement additionnel du Projet d'appui au secteur de l'électricité (PASEL).

D'un coût de **74,9 millions d'Euro**, soit environ **49,131 milliards de F CFA**, le financement de ce projet vise à renforcer l'offre et la sécurité de l'approvisionnement en électricité par une meilleure intégration du solaire, à faciliter l'accès à l'électricité dans les zones rurales, à assurer une utilisation efficiente de l'électricité dans les zones cibles et à améliorer la gestion du sous-secteur de l'électricité au Burkina Faso.

Le troisième rapport est relatif à un décret portant rémunération des Ambassadeurs, Représentants permanents adjoints du Burkina Faso à l'étranger.

L'adoption de ce décret permet de régulariser la base légale du régime de solde des Ambassadeurs, Représentants permanents adjoints.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

Le premier rapport est relatif à la situation des contractuels de l'ex Office central des examens et concours du secondaire (OCECOS).

Le Conseil a instruit les ministres en charge de la Fonction publique et de l'éducation nationale d'organiser le recrutement de ces agents pour le compte des établissements publics de l'Etat (EPE) relevant du ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation.

Le second rapport concerne un décret fixant le régime des limites d'âge pour l'admission à la retraite des agents publics et instituant un congé de fin de service.

L'adoption de ce décret permet de régir les conditions et les modalités d'admission à la retraite des agents publics conformément à la loi 081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la Fonction publique d'Etat. Ce décret s'applique également aux agents régis par des statuts autonomes n'ayant pas prévu de texte du même objet.

I.5. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté un rapport relatif à la création de Classes préparatoires d'entrée dans les grandes écoles (CPGE).

Ce parcours permet aux étudiants qui excellent dans les domaines scientifiques et littéraires de se préparer aux concours d'entrée dans les grandes écoles au Burkina Faso et à l'étranger.

L'adoption de ce rapport vise à créer les conditions de mise en œuvre de classes préparatoires d'entrée dans les grandes écoles afin de relever le défi du manque de ressources humaines qualifiées, notamment en sciences et technologies.

I.6. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

Le Conseil a adopté un décret portant définition du régime des bourses dans les enseignements post-primaire et secondaire.

L'adoption de ce décret permet de mettre à jour le dispositif juridique en matière de bourses scolaires et de promouvoir l'excellence dans les enseignements post-primaire et secondaire.

I.7. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

Le premier rapport est relatif au bilan des attaques d'oiseaux granivores survenues au Burkina Faso au cours de la campagne humide 2016-2017.

Les provinces du Séno, du Soum et de l'Oudalan dans la Région du Sahel, les plaines rizicoles de Niassan et de Di dans la Région de la Boucle du Mouhoun ont été touchées par des attaques d'oiseaux granivores au cours de la campagne humide.

Le bilan fait état de **10 136 ha** prospectés dont une superficie de **2 863 ha** de dortoirs d'oiseaux identifiée et **2160 ha** traités, **20 163 ménages** touchés dans 91 villages de la province du Soum et **1 786**

ménages dans la Boucle du Mouhoun. Les taux des pertes sont estimés entre **40** et **80%** en fonction des localités. Les principales spéculations dévastées par ces oiseaux granivores sont le riz, le sorgho et le mil.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre les mesures nécessaires pour renforcer le dispositif de surveillance et de riposte contre ces oiseaux.

Le second rapport concerne la recrudescence de chenilles légionnaires sur cultures au Burkina Faso.

Depuis le 14 juin 2017, une présence de chenilles légionnaires a été formellement signalée dans toutes les régions du Burkina Faso, notamment avec des attaques très sévères sur les jeunes pousses de maïs et de sorgho. La région du Sud-Ouest est la plus touchée avec plus de **13 339 ha infestés**.

Au 10 juillet 2017, plus de **15 703 ha** sont déclarés infestés et plus de **11 454 ha** traités avec succès, soit environ 73%, grâce aux différentes mesures prises par le gouvernement.

Le Conseil a instruit les ministres concernés de prendre les mesures nécessaires pour renforcer le dispositif de surveillance et de riposte contre cette invasion.

I.8. AU TITRE DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

Le Conseil a adopté un rapport portant approbation des résultats de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux d'aménagement et de bitumage des voies d'accès à l'Institut national des sciences de la santé (INSSA) à Bobo-Dioulasso.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché au **Groupement d'entreprises SEG-NA BTP/ GJF** pour un montant de **trois milliards quarante-sept millions neuf cent cinquante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (3 047 955 499) FCFA TTC**, avec un délai d'exécution de huit (08) mois.

Le financement est assuré par le Fonds spécial routier du Burkina (FSR-B), gestion 2017.

I.9. AU TITRE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Le Conseil a adopté un rapport relatif au projet de plan de contingence pastorale 2017-2018 du Burkina Faso.

Ce plan est un outil stratégique de gestion au service de la préparation de la réponse aux catastrophes.

Le Conseil a instruit les ministres concernés de prendre les dispositions nécessaires pour la mise en application de ce plan en vue de garantir l'anticipation d'une crise ou d'une catastrophe.

I.10. AU TITRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES POSTES

Le Conseil a adopté un décret portant adoption de la Stratégie nationale de développement de l'accès et du service universel des communications électroniques 2017-2021.

Cette stratégie vise à :

- étendre la couverture des réseaux d'accès aux communications électroniques et à augmenter la connectivité « large bande » ;

- favoriser l'accès public aux réseaux et services de communication électronique, à promouvoir l'adoption et l'usage efficace des TIC et à améliorer l'efficacité et la soutenabilité des projets ;
- développer des offres spécifiques à destination des populations défavorisées.

L'adoption de ce décret permet de doter notre pays d'un instrument de base pour la mise en œuvre de l'accès et du service universel au bénéfice des acteurs du secteur des télécommunications.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre des Mines et des carrières a fait au Conseil une communication relative à l'organisation de la 2^{ème} édition de la Semaine des Activités minières d'Afrique de l'Ouest « SAMAO 2017 », du 28 au 30 septembre 2017, sous le thème « quelles stratégies pour une meilleure intégration du secteur minier aux économies africaines ».

L'organisation de cette édition vise à donner une meilleure visibilité au secteur minier burkinabè, à attirer des investisseurs et à favoriser une plus grande contribution du secteur au développement socio-économique de notre pays.

II.2. Le ministre des Ressources animales et halieutiques a fait au Conseil une communication relative à l'organisation d'une conférence internationale sur la technologie du biodigesteur à Ouagadougou.

L'exécution du Programme national de biodigesteurs au Burkina Faso (PNB-BF) depuis 2010 a permis à notre pays de se doter d'un parc de **9315 biodigesteurs** domestiques au 31 mai 2017. Ce parc améliore au quotidien les conditions de vie des populations rurales à travers la production de gaz et d'engrais organique.

La Conférence internationale sur la technologie du biodigesteur se tiendra à Ouagadougou en octobre 2017, sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président du Faso.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATION DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

- Monsieur Pascal **BATJOB**, **Mle 74 707 G**, Ministre plénipotentiaire, 11^{ème} échelon, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès du Japon ;
- Monsieur Nabi Issa **COULIBALY**, Ingénieur d'Etat finances-Actuariat, est nommé Directeur général de la Société nationale des Postes (SONAPOST) ;
- Monsieur Célestin **BAKOUAN**, **Mle 50 291 L**, Conseiller en sciences et techniques de l'information, Catégorie 1, 9^{ème} échelon est nommé Directeur de la Communication et des relations publiques à la Commission de l'informatique et des Libertés (CIL) ;
- Monsieur Sié Maxime **DA**, **Mle 202 173 K**, Informaticien, Catégorie 2, 4^{ème} échelon est nommé Directeur de l'expertise technique et du contrôle à la Commission de l'informatique et des Libertés (CIL).

B. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SECURITE

- Monsieur Doubassi Jean Paul **BADOUN**, **Mle 39 146 N**, Conseiller en communication, est nommé Directeur de la communication et de la presse ministérielle ;
- Monsieur Abdoulaye **GANDEMA**, **Mle 211 709 Y**, Commissaire principal de Police, 1^{ère} catégorie, 13^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Police de proximité à la Coordination des services de sécurité (COSS) ;

- Monsieur Babo Pierre **BASSINGA, Mle 57 714 U**, Commissaire divisionnaire de Police, 1^{ère} catégorie, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de la sécurité publique à la Direction générale de la Police nationale (DGPN) ;
- Monsieur Mahama **OUEDRAOGO, Mle 19 514 T**, Commissaire principal de Police, 1^{ère} catégorie, 13^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Police de la Police des frontières à la DGPN ;
- Monsieur Adama **TOU, Mle 119 405 Y**, Commissaire principal de Police, 1^{ère} catégorie, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Police du personnel à la DGPN ;
- Monsieur Gérard **HIEN, Mle 30 700 W**, Commissaire de Police, 1^{ère} catégorie, 14^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la réglementation à la DGPN ;
- Monsieur Dramane Franck Elvis **COMPAORE, Mle 57 713 T**, Commissaire divisionnaire de Police, est nommé Directeur régional de la Police nationale du Centre-Est ;
- Monsieur Kouratinsy Luc **SOULAMA, Mle 19 382 Z**, Commissaire principal de Police, est nommé Directeur régional de la Police nationale du Centre-Nord ;
- Madame Marie Dénise **SEBGO, Mle 57 727 X**, Commissaire divisionnaire de Police, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de la Police nationale du Centre-Sud ;

- Monsieur Karim **DRABO, Mle 17 929 C**, Commissaire principal de Police, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Police nationale de l'Est ;
- Monsieur Désiré **OUEDRAOGO, Mle 24 361 R**, Commissaire principal de Police, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Police nationale du Nord ;
- Monsieur Daniel **ZOUNGRANA, Mle 57 725 N**, Commissaire principal de Police, est nommé Directeur régional de la Police nationale du Sahel ;
- Monsieur Issa Amed **SAWADOGO, Mle 13 026 L**, Commissaire principal de Police, est nommé Directeur régional de la Police nationale du Sud-Ouest ;
- Monsieur Augustin **COULIDIATI, Mle 24 367 S**, Commissaire principal de Police, 3^{ème} grade, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Police nationale du Kéné Dougou ;
- Monsieur Ouanhindouba **YEMIEN, Mle 31 736 N**, Commissaire de Police, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Police nationale du Kourwéogo.

C. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Madame Evelyne Marie Augustine **ILBOUDO, Mle 29 455 A**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommée Conseiller technique ;

- Monsieur Diataga **OUOBA, Mle 19 950 S**, Ministre Plénipotentiaire, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Madame Justine **KABORE/COULIBALY, Mle 54 612 L**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Consul adjoint au Consulat général du Burkina Faso à Bouaké, République de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur Isidore **TARO, Mle 25 824 Y**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Ministre conseiller à l'Ambassade du Burkina Faso à Berlin ;
- Monsieur Tingandé Florent **BOUGOUMA, Mle 105 156 C**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller de l'Ambassade du Burkina Faso au Tchad ;
- Monsieur Boulmonli Léonard **LOMPO, Mle 104 413 C**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller à l'Ambassade du Burkina Faso à Washington ;
- Monsieur Bassirima **TOURE, Mle 54 627 S**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller à l'Ambassade du Burkina Faso à Rayad, en Arabie Saoudite ;
- Monsieur Paligwendé Roger **KONOMBO, Mle 105 149 E**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso en république de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur Alphonse **ROAMBA, Mle 92 323 T**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller à l'Ambassade du Burkina Faso à Libreville au Gabon ;

- Monsieur Issa **BORO, Mle 92 317 N**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Ankara en Turquie ;
- Monsieur Alfred Benjamin Patindé **TIENDREBEOGO, Mle 104 408 M**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller à l'Ambassade du Burkina Faso à Taipei en République de Chine/Taiwan ;
- Monsieur Wendlassida Léon Brice **TIENDREBEOGO, Mle 105 151 Z**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller à l'Ambassade du Burkina Faso à Vienne ;
- Monsieur Ousmane **BA, Mle 104 403 S**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Bruxelles ;
- Madame Inès **BAKIO, Mle 104 407 Y**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Tokyo ;
- Monsieur Péma **BATIONO, Mle 229 940 Y**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Berlin ;
- Monsieur Koudraogo **KABORE, Mle 97 967 P**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso au Caire en Egypte ;
- Monsieur Emmanuel **OUALI, Mle 229 943 T**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Genève.

- Monsieur Kankoaba **KOADIMA, Mle 238 116 L**, Administrateur des services touristiques, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Conseiller culturel à l'Ambassade du Burkina Faso à Rabat au Maroc ;
- Monsieur Yacouba **DAMOUE, Mle 41 396 H**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie PB, 1^{er} grade, 7^{ème} échelon, est nommé Conseiller culturel à l'Ambassade du Burkina Faso à Ottawa, au Canada ;
- Monsieur Edouard **KABRE, Mle 40 957 R**, Professeur certifié, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Conseiller culturel à l'Ambassade du Burkina Faso à Dakar, au Sénégal ;
- Monsieur Bouraïma **BARRY, Mle 117 262 M**, Conseiller des affaires culturelles, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Conseiller culturel à l'Ambassade du Burkina Faso à Berlin, en République fédérale d'Allemagne ;
- Monsieur Djakaria **HEMA, Mle 74 427 D**, Administrateur cinéma et audiovisuel, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Conseiller culturel à l'ambassade du Burkina Faso à Paris, en France ;
- Monsieur Ousmane Omar **BARRY, Mle 111 310 J**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Conseiller économique à l'Ambassade du Burkina Faso à Ankara, en Turquie ;
- Monsieur Hassane **DIALLO, Mle 118 702 P**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Conseiller économique à l'Ambassade du Burkina Faso à Abuja, au Nigeria ;

- Monsieur Sanibé **FAHO, Mle 119 817 C**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Conseiller économique à l'Ambassade du Burkina Faso à Vienne, en Autriche.

D. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

- Monsieur Abdoulaye **THIOMBIANO, Mle 59 965 X**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Kaya ;
- Monsieur Windinmi Bertin **ILBOUDO, Mle 203 386 W**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 2^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Bogandé ;
- Monsieur Gané **GANDEMA, Mle 208 048 T**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Personne responsable des marchés du Secrétariat permanent du Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Monsieur Moussa **DAMA, Mle 14 271 D**, Inspecteur du Trésor, 2^{ème} grade, 12^{ème} échelon, est nommé Responsable du programme « Contrôle audit des finances publiques et lutte contre la fraude et le faux », cumulativement avec ses fonctions d'Inspecteur général des finances ;
- Madame Céline **YONABA/COULIBALY, Mle 27 773 C**, Inspecteur des impôts 2^{ème} grade, 7^{ème} échelon, est nommée Responsable du programme « mobilisation et gestion des

- ressources budgétaire » cumulativement avec ses fonctions de Conseiller technique ;
- Monsieur Ambroise **KAFANDO, Mle 39 693 C**, Economiste, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Responsable du programme « relations économiques et financières internationales » cumulativement avec ses fonctions de Directeur général de la coopération ;
 - Monsieur Vieux Abdoul Rachid **SOULAMA, Mle 58 436 H**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Responsable du programme « programmation et gestion des dépenses » cumulativement avec ses fonctions de Directeur général du Budget ;
 - Monsieur Soabou **DIALLO, Mle 104 265 M**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Responsable du programme « gestion macroéconomique et pilotage du développement » cumulativement avec ses fonctions de Directeur général de l'économie et de la planification ;
 - Monsieur Souleymane **NABOLE, Mle 212 595 D**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Responsable du programme « pilotage et soutien aux services du MINEFID » cumulativement avec ses fonctions de Directeur général des études et des statistiques sectorielles ;
 - Monsieur Naby Abraham **OUATTARA, Mle 47 669 H**, Inspecteur du Trésor, 1^{er} grade, 11^{ème} échelon, est nommé Responsable du programme « gestion des comptes publics et sauvegarde des intérêts financiers et du patrimoine de l'Etat » cumulativement avec

ses fonctions de Directeur général du Trésor et la comptabilité publique ;

- Madame Brigitte **SAMMA/YAMEOGO, Mle 34 831 R**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommée Directrice générale Adjoint des impôts ;
- Madame Rasmata **BOUNGOU/KABORE, Mle 84 109 J**, Conservateur des archives, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommée Directrice des archives et de la documentation ;
- Monsieur Issa **SOKONDOU, Mle 43 145 Y**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur des enquêtes et des recherches fiscales à la Direction générale des impôts (DGI) ;
- Monsieur Mayel **DABIRE, Mle 49 078 N**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'informatique à la Direction générale des impôts (DGI) ;
- Monsieur Moussa **SANOUE, Mle 24 940 A**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur du Guichet unique de Bobo-Dioulasso ;
- Monsieur Dienhib Maximin **DABIRE, Mle 37 251 G**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Impôts du Centre-Est ;
- Monsieur Léon **KOULA, Mle 49 086 M**, Inspecteur du Trésor, 1^{er} grade, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'informatisation du Trésor à la DGTCP ;
- Monsieur Karim **TRAORE, Mle 32 073 L**, Inspecteur du Trésor, est nommé Trésorier régional du Centre-Est.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

- Monsieur Hamidou **OUEDRAOGO, Mle 247 155**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Fonction publique des Hauts-Bassins ;
- Monsieur Moctar **COMPAORE, Mle 255 516 F**, Ingénieur de conception en informatique, 1^{er} grade, 1^{er} échelon, est nommé Chef de département des services électroniques du Secrétariat technique du guichet virtuel unique de l'Administration publique ;
- Monsieur Roland **GUISSOU, Mle 48 133 J**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Chef de département des finances et de la logistique du Secrétariat technique du guichet virtuel unique de l'Administration publique.

G. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

- Monsieur Ramané **KABORE, Mle 216 334 H**, Enseignant chercheur, Maître-assistant catégorie P3, est nommé Directeur de l'Assurance qualité de l'enseignement supérieur ;
- Monsieur Boubakar Yaogo **RIBAMBA, Mle 43 930 G**, Professeur certifié, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur Salifou **ROUAMBA, Mle 44 506 Z**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est

nommé Directeur de la prospective et de la planification opérationnelle.

H. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENERGIE

- Monsieur Wendsida Serge **IGO, Mle 102 767 S**, Chercheur, catégorie P3, est nommé Secrétaire général ;
- Monsieur Michel Ernest **FORO, Mle 32 018 S**, Administrateur des services financiers, 1^{er} grade, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'Administration des finances ;
- Monsieur Mamadou **OUEDRAOGO, Mle 85 063 T**, Ingénieur énergétique, 1^{ère} catégorie, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur de la biomasse-énergie et des énergies alternatives ;
- Monsieur Abdoul Karim **KAGONE, Mle 245 789 Y**, Enseignant chercheur, est nommé Directeur du mix énergétique ;
- Monsieur Lamine **TRAORE, Mle 257 157 R**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur des finances et de la comptabilité à l'Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ANEREE).

I. AU TITRE DU MINISTERE DES MINES ET DES CARRIERES

- Monsieur Djibril **ZOUNGRANA, Mle 510 080 A**, Ingénieur en environnement minier, 1^{ère} catégorie, 5^{ème} échelon, est nommé Inspecteur général des mines ;
- Monsieur Ousmane **ILBOUDO, Mle 257 214 H**, Enseignant-chercheur, catégorie P3, est nommé Secrétaire permanent de la Commission nationale des mines ;
- Monsieur Brahima **SORGHO, Mle 241 858 C**, Enseignant-chercheur, catégorie P3, est nommé Secrétaire permanent de la semaine des activités minières d'Afrique de l'Ouest ;

- Monsieur Mambagari **COMBARI, Mle 229 853 V**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Madame Georgette **KIENTEGA, Mle 212 424 K**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommée Directrice de la réglementation et du suivi au Cadastre minier ;
- Monsieur Yobi Elie **GUIGMA, Mle 247 509 S**, Conservateur d'archives, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur des archives et de la documentation ;
- Monsieur Adjima Louis Philippe **NABA, Mle 206 519 X**, Informaticien, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur des services informatiques.

J. AU TITRE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

- Monsieur Bourèma **OUEDRAOGO, Mle 31 884 G**, Ingénieur d'élevage, 1^{er} grade, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'aménagement de l'espace pastoral ;
- Monsieur Henri **ZERBO, Mle 26 866 K**, Inspecteur général des eaux et forêts, 1^{ère} catégorie, 3^{ème} échelon, est nommé Responsable du programme « développement des productions halieutiques et aquacoles » cumulativement avec ses fonctions de Directeur général des ressources halieutiques ;
- Monsieur Joseph **SAVADOGO, Mle 52 118 D**, Docteur vétérinaire, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Responsable du programme « santé animale et santé publique vétérinaire » cumulativement avec ses fonctions de Directeur général des services vétérinaires ;

- Monsieur Rimouaogado Hamado **OUEDRAOGO, Mle 33 740 L**, Ingénieur d'élevage, 1^{er} grade, 7^{ème} échelon, est nommé Responsable du programme « sécurisation et gestion durable des ressources pastorales » cumulativement avec ses fonctions de directeur général des aménagements pastoraux ;
- Monsieur Issa **SAWADOGO, Mle 52 110 F**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Responsable du programme « pilotage et soutien » cumulativement avec ses fonctions de Directeur général des études statistiques et sectorielles ;
- Monsieur Souleymane **PINDE, Mle 84 774 E**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Responsable du programme « productivité et compétitivité des productions animales » cumulativement avec ses fonctions de directeur général des productions animales.

K. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLES

- Monsieur Wendinminté **OUEDRAOGO, Mle 58 780 C**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'Administration et des finances de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF).

L. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA FAMILLE

- Monsieur Pierre Claver **SOMDA, Mle 245 223 T**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'Administration et des finances du Secrétariat permanent du

Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (SP/CONASUR) ;

- Monsieur Adama **COULIBALY, Mle 24 474 T**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'Administration et des finances de l'Institut d'éducation et de formation professionnelle (INEFPRO).

M. AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

- Madame Batouré **LAMIZANA, Mle 78 665 A**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Responsable du programme « Pilotage et soutien » cumulativement avec ses fonctions de Directrice générale des études et des statistiques sectorielles ;
- Madame Alimata **FARTA/OUEDRAOGO, Mle 34 252 S**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommée Responsable du programme « communication » cumulativement avec ses fonctions de Directrice générale des Médias ;
- Monsieur Aboubakar **SANGO, Mle 110 922 M**, Enseignant-chercheur, catégorie PA, 6^{ème} échelon, est nommé Responsable du programme « relations avec le parlement » cumulativement avec ses fonctions de Directeur général des relations avec le parlement ;

- Monsieur Kayaba Arsène **MOUMOULA, Mle 26 876 W**, Conseiller de presse et technique de l'information, est nommé Directeur régional de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Abdoulaye **OUASSIN, Mle 28 801 P**, Journaliste, 2^{ème} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Hauts-Bassins ;
- Monsieur Emile **BAYALA, Mle 104 236 R**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur régional du Nord ;
- Monsieur Urbain **KABORE, Mle 102 950 Z**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur régional du Sahel.

N. AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Monsieur Stanislas Bienvenue **GOUNGOUNGA, Mle 207 364 A**, Economiste, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de cabinet ;
- Monsieur Karim **ILBOUDO, Mle 74 248 W**, Géographe, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Yacouba **SALOUKA, Mle 235 889 T**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur général du Centre de gestion des cités (CEGECI).

**O. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'ÉCONOMIE VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

- Monsieur Zakaria Mamadou **BAÏLE, Mle 20 258 R**, Inspecteur général des eaux et forêts, est nommé Directeur des forêts et de la reforestation ;
- Monsieur Justin **GOUNGOUNGA, Mle 26 860 Z**, Inspecteur des eaux et forêts, 2^{ème} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Secrétaire permanent du Conseil national pour le développement durable (SP/CNDD) ;
- Monsieur Sounkalo **COULIBALY, Mle 42 876 D**, Inspecteur des eaux et forêts est nommé Directeur provincial du Sanguié.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil a procédé à des nominations et à des renouvellements de mandat d'administrateurs aux Conseils d'administration :

- de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) et de l'Ecole nationale des douanes (END) au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement ;
- de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale ;
- de l'Institut des sciences (IDS) au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation ;
- du Centre hospitalier universitaire Souro SANOU et du Centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya au titre du ministère de la Santé ;
- de l'Institut géographique du Burkina (IGB) au titre du ministère des Infrastructures ;
- de la Société minière KIAKA SA et de la société minière SEMAFO Burkina Faso SA au titre du ministère des Mines et des carrières ;
- de la Société de gestion du patrimoine ferroviaire du Burkina (SOPAFER-B) au titre du ministère des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière ;

- de l'Agence burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité (ABNORM) au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat ;
- de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR) au titre du ministère de l'Urbanisme et de l'habitat ;
- du Centre national des arts du spectacle et de l'audiovisuel (CENASA) au titre du ministère de la Culture, des arts et du tourisme.

La liste de ces nominations sera publiée dans le Journal Officiel du Faso.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgance DANDJINOU

Officier de l'ordre national